

Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe



Réf: 901f07

Tel: +33 (0)3 88 41 25 60

Fax: +33 (0)3 88 41 39 11

pressunit@coe.int

internet: www.coe.int/press

47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"L'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Le Comité anti-torture du Conseil de l'Europe publie un rapport sur la France

Strasbourg, 10.12.2007 - Le Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT) du Conseil de l'Europe publie aujourd'hui le rapport sur la visite qu'il a effectuée en [France](#) du 27 septembre au 9 octobre 2006, ainsi que la réponse du Gouvernement français. Les autorités françaises ont donné leur accord à la publication de ces documents.

Durant la visite, la délégation a réexaminé les mesures prises par les autorités françaises suite à plusieurs recommandations formulées par le CPT à l'issue de visites précédentes (conditions de garde à vue et de rétention, procédures d'éloignement d'étrangers, etc.). La délégation a également examiné en détail la mise en œuvre, en pratique, des dispositions procédurales les plus récentes s'agissant de la lutte contre le terrorisme et des garanties y afférentes. Dans le domaine pénitentiaire, elle a examiné plusieurs régimes particuliers de détention, ainsi que les soins médicaux et psychiatriques aux détenus (notamment ceux fournis par plusieurs services médico-psychologiques régionaux et au Centre Hospitalier de Moulins-Yzeure). Elle a également visité, pour la première fois, une maison d'arrêt à gestion mixte (public/privé), la Maison d'arrêt de Seysses, ainsi qu'un Centre Educatif Fermé pour mineurs, à Mont de Marsan. Dans leur réponse, les autorités françaises ont fourni des informations quant aux mesures prises afin de répondre aux points soulevés par le CPT.

Le [rapport](#) de visite du CPT et la [réponse](#) des autorités françaises sont consultables sur le [site Web du Comité](#)

Un "Vidéo-kit CPT" est disponible pour la presse audio-visuelle. Pour plus de renseignements merci de consulter notre page "[pour la presse](#)".

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez : Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 47 Etats membres.